



ADDITIF N°001/CEN/2025/AD/DG/CSMPI/YDE

**AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°002/AINO/CENAME/CIPM/2025 RELATIF A LA  
FOURNITURE DES MEDICAMENTS ET DISPOSITIFS MEDICAUX ESSENTIELS A LA CENAME.**

Le Directeur Général de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels (CENAME), Maître d'Ouvrage, porte à la connaissance des entreprises désireuses de soumissionner pour l'Appel d'offres suscité, que ledit Appel d'Offre est modifié comme suit :

**Article 1 : sont modifiées les dispositions ci-après :**

**AU LIEU DE :**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**

**ARTICLE 15 : Evaluation**

Les offres seront évaluées conformément aux critères ci-après dont les détails sont présentés sur les fiches d'évaluation annexées au Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert :

**15.1 Critères Eliminatoires**

- 7- Défaut de présentation dans trois enveloppes distinctes cachetées et hermétiquement fermées du dossier administratif, du dossier technique et du dossier financier ;

**15.2 Critères Essentiels (mode de notation par points détaillé sur les fiches d'évaluation en annexe)**

- 1- Présentation de l'offre (5 pts) ;
- 2- Preuve de bonne exécution d'au moins deux marchés de prestations similaires accomplis au Cameroun ou à l'étranger (10pts) ;
- 3- Capacité financière au moins égale au montant total des lots soumissionnés (10pts) ;
- 4- Chiffre d'affaires annuel réalisé au cours d'un des trois derniers exercices clos, au moins égal au montant du/des lots souscrits par le soumissionnaire (10 pts) ;
- 5- Preuve d'acceptation des caractéristiques techniques des produits et du CCAP (5 pts) ;
- 6- Certificat ISO (1 pt) ;
- 7- Certificat de Bonnes pratiques de Fabrication / Distribution (15 pts) ;
- 8- Suivi de lots des produits pharmaceutiques (5 pts) ;
- 9- Caractéristiques techniques des produits pharmaceutiques (39 pts).

Pour être éligible à l'évaluation financière, la Note Technique (soumissionnaire et produit) doit être supérieure ou égale à 80%.

**LIRE PLUTÔT :**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**

**ARTICLE 15 : Evaluation**

Les offres seront évaluées conformément aux critères ci-après dont les détails sont présentés sur les fiches d'évaluation annexées au Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert :

**15.1 Critères Eliminatoires**

- 7- Supprimer : Défaut de présentation dans trois enveloppes distinctes cachetées et hermétiquement fermées du dossier administratif, du dossier technique et du dossier financier ;



**15.2 Critères Essentiels (mode de notation par points détaillé sur les fiches d'évaluation en annexe)**

- 1- Présentation de l'offre (5 pts) ;
- 2- Preuve de bonne exécution d'au moins deux marchés de prestations similaires accomplis au Cameroun ou à l'étranger (15 pts) ;
- 3- Capacité financière au moins égale au montant total des lots soumissionnés (15pts) ;
- 4- Chiffre d'affaires annuel réalisé au cours d'un des trois derniers exercices clos, au moins égal au montant du/des lots souscrits par le soumissionnaire (10 pts) ;
- 5- Preuve d'acceptation des caractéristiques techniques des produits et du CCAP (5 pts) ;
- 6- Certificat ISO (1 pt) ;
- 7- Suivi de lots des produits pharmaceutiques (10 pts) ;
- 8- Caractéristiques techniques des produits pharmaceutiques (39 pts).

Pour être éligible à l'évaluation financière, la Note Technique (soumissionnaire et produit) doit être supérieure ou égale à 80%.

**Article 2 : Les offres seront ouvertes en deux (02) temps.**

**Article 3 : Le destinataire des recours aux étapes d'ouverture des plis et d'attribution est le Comité d'Arbitrage et d'examen des recours. /-**

**Article 4 : Le reste sans changement. /-**

Yaoundé, le

**18 NOV 2025**

Le Directeur Général,

**AMPLIATIONS :**

- ARMP-JDM;
- MINMAP ;
- PCA ;
- P/CIPM-CENAME ;
- ARCHIVES.



**Dr Salihou Sadou**